



Louis Thomas estime que sa confiance était mal placée. PHOTO FRANCK LAGIER

Les petits épargnants se rebiffent

TROMPERIE ? Après le Bénéfic de La Poste, le Doubl'Ô de la Caisse d'Épargne provoque la colère d'épargnants qui s'estiment dupés.

AU CAS PAR CAS. La Caisse d'Épargne, qui invoque une chute de la bourse, assure qu'elle étudiera les dossiers au cas par cas.

PAGE 3

LE POPULAIRE DU CENTRE JEUDI 24 AVRIL 2008 3

Le fait du jour → Epargne

AFUB, mode d'emploi

L'association française des usagers des banques s'occupe des litiges liés à de tels placements. Vous pouvez les appeler au 01.43.66.33.37 ou aller sur leur site : www.afub.org

Un chiffre

57.000 personnes au total auraient souscrit à ce produit financier nommé Doubl'Ô en France.

D'autres produits...

Après le Bénéfic (La Poste) et Doubl'Ô (l'Écureuil), quel est le prochain ? À l'époque, les banques étaient nombreuses à proposer ce genre de produits. Jusqu'à la chute boursière...

BANQUE ■ Des petits épargnants accusent la Caisse d'Épargne de les avoir trompés avec le produit Doubl'Ô

Ils réclament leurs noisettes à l'Écureuil

Après le Bénéfic de La Poste, c'est aujourd'hui le Doubl'Ô de l'Écureuil que des petits épargnants attaquent.

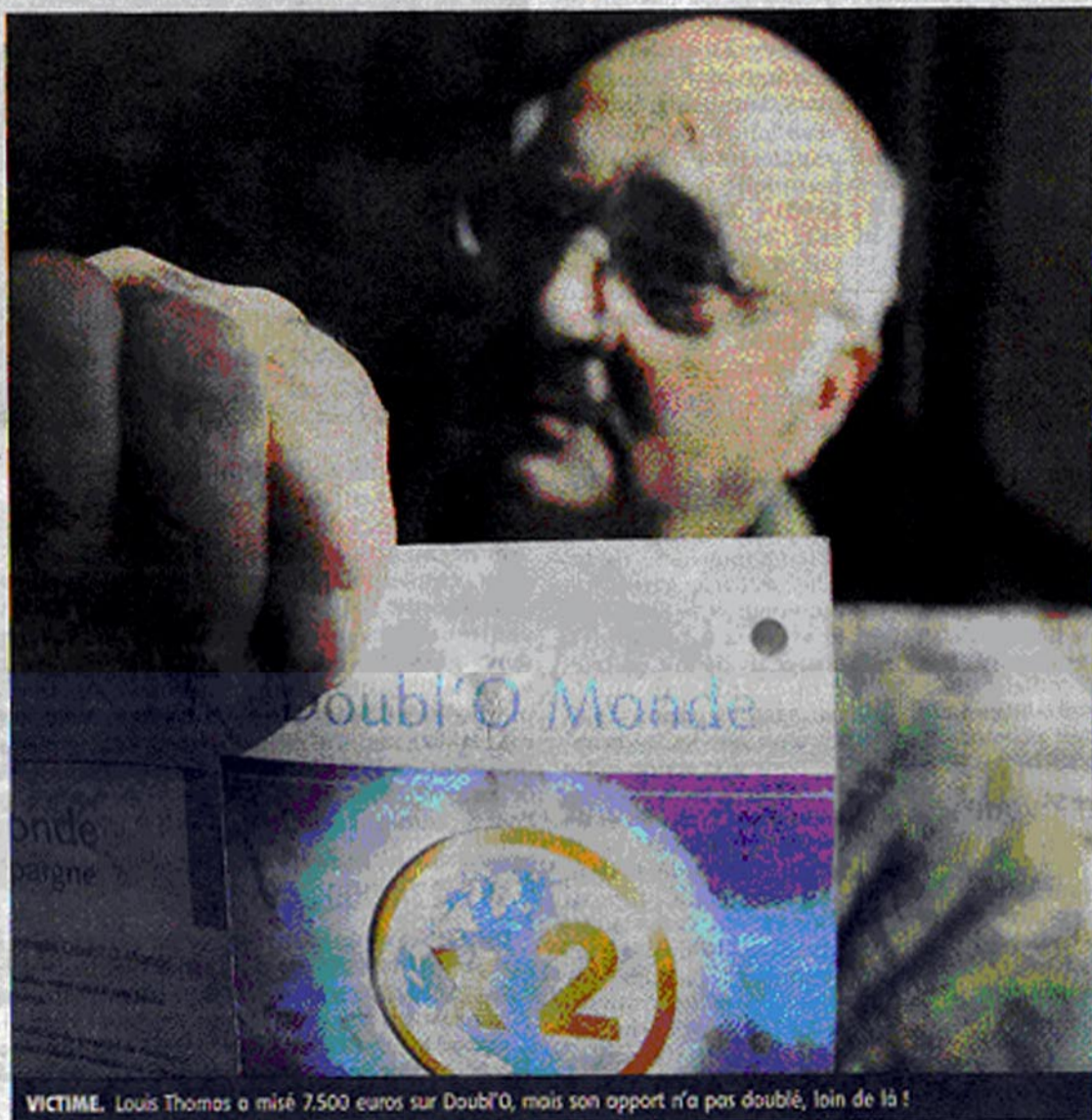
Franck Lagier
frank.lagier@centrefrance.com

Miser son argent en bourse peut être risqué... Des centaines de clients de la Caisse d'Épargne se le disent aujourd'hui. Alléchés par des offres de leur banque qui leur promettaient de gagner un peu plus d'argent, ils avaient décidé de placer leurs noisettes dans un produit financier nommé "Doubl'Ô".

Quelques années plus tard, ils se rendent compte que le produit en question n'a pas rapporté autant que prévu... Et même rien. Tout a débuté en 2001 par une publicité de la Caisse d'Épargne. "Doubl'Ô votre capital ou plus. Ça vous tente ?" Six ans et une chute de la bourse plus tard, le gain est nul et les clients ayant souscrit à Doubl'Ô ne font que récupérer le capital investi au départ. Au total, 57.000 personnes auraient souscrit à ce fonds commun de placement en y plaçant près de 400 millions d'euros.

« Je suis sûre que certaines personnes ont honte d'en parler »

L'AFUB (association française des usagers de la banque) a d'ores et déjà été saisie par des clients mécontents. Pour l'instant, en Limousin, peu de personnes se seraient fait connaître



VICTIME. Louis Thomas a misé 7.500 euros sur Doubl'Ô, mais son apport n'a pas doublé, loin de là !

comme victimes. Louis Thomas, un habitant de Condat, est l'une d'entre elles. Il a misé 7.500 euros mais son apport n'a jamais doublé... « Si j'avais effectué moi-même la démarche, je me serais dit tant pis, c'est de ma faute. Mais là, non... Ce que je reproche, c'est que ma conseillère m'a appelé en me disant que j'étais un client privilégié. Nous lui avons fait confiance. »

« Je suis certaine que de nombreuses personnes âgées ayant décidé de placer leur argent dans Doubl'Ô n'osent pas en parler. Elles sont certainement honteuses d'avoir perdu de l'argent et préfèrent se taire. » continue sa fille, Patricia.

Identique à Bénéfic

Un scénario identique avait été révélé par d'autres clients,

ceux de La Poste cette fois, il y a quelques années. Des épargnants avaient placé des sommes pharaoniques sur le fameux placement "Bénéfic" qui, comme son nom l'indique, devait lui aussi rapporter de l'argent. Non seulement les épargnants n'avaient rien gagné grâce à ce produit, mais ils avaient surtout perdu de l'ar-

→ RÉACTION

« C'ÉTAIT UN BON PRODUIT ». « Au départ, en 2001, quand nous avons lancé notre



produit, il y avait 83 % de chances de doubler le capital. C'était un bon produit, mais comme tous les autres, il a subi la chute de la bourse », indique Isabelle Calvairac, de la Caisse d'Épargne Auvergne-Limousin. La chargée de communication explique que tous les dossiers seront étudiés, notamment pour voir si l'obligation de conseil qui incombe à chaque conseiller financier a été respectée. Selon elle, peu de clients mécontents auraient saisi la Caisse d'Épargne en Auvergne et en Limousin. « On proposera à chacun un entretien individuel et nous étudierons tous les dossiers au cas par cas. » Isabelle Calvairac assure que contrairement aux autres Caisses d'Épargne, « celle d'Auvergne-Limousin a informé très rapidement, du moins dès que nous l'avons pressenti, qu'une contre-performance était prévisible. »

→ Contact. Patricia Thomas se propose de recueillir les témoignages de gens qui comme son père ont souscrit à Doubl'Ô en Limousin. La contacter au 06.28.07.1.31.